



**Annulation des titres auto-détenus et informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par l'article L.233-8 II du code de commerce et l'article 221-3 du règlement général de l'autorité des marchés financiers.**

<b>Date</b>	<b>Nombre total d'actions composant le capital social</b>	<b>Nombre total de droits de vote</b>
<b>06/07/2009</b>	<b>8 627 410</b>	Total <b>brut et net</b> des droits de vote : <b>9 725 940</b>

L'assemblée générale mixte de la société COFIDUR qui s'est réunie le 30 juin 2009 a décidé l'annulation de 478 381 actions auto-détenues, représentant 5.25 % du capital.

En conséquence, le capital social a été réduit de 167 433.35 euros pour être ramené de 3 187 026.85 euros à 3 019 593.5 euros divisé en 8 627 410 actions de 0.35 euros de nominal

*COFIDUR, Société anonyme au capital de 3.019.593,5 euros,  
Siège social : 14 rue du viaduc, 94 130 Nogent sur Marne,  
682 038 385 RCS Créteil*